



Merrial acquiert deux produits majeurs de santé équine auprès de Bayer

- Une acquisition qui élargit l'éventail de solutions de santé pour les chevaux de Merrial -

Paris, France - Le 17 décembre 2014 - Sanofi annonce aujourd'hui que Merrial, sa Division Santé Animale, a conclu un accord avec Bayer HealthCare en vue de l'acquisition de deux produits de santé équine de Bayer, Legend[®]/Hyonate[®] (hyaluronate sodique) et Marquis[®] (ponazuril).

Legend/Hyonate est une solution injectable indiquée dans le traitement des dysfonctionnements articulaires non infectieux du cheval, et Marquis, une pâte orale antiprotozoaire, premier traitement approuvé par la FDA dans le traitement de la myéloencéphalite protozoaire équine, une maladie qui affecte le système nerveux central des chevaux.

« Nous sommes ravis d'ajouter ces deux grands produits de santé équine à notre portefeuille mondial. Legend et Marquis sont tenus en très haute estime par les spécialistes du cheval et renforcent notre engagement aux côtés des vétérinaires, des propriétaires et des entraîneurs de chevaux », a déclaré Carsten Hellmann, Directeur Général de Merrial et Vice-Président Exécutif de Sanofi. « Cette acquisition illustre notre stratégie d'investissement dans des opportunités qui nous permettront de proposer des solutions innovantes aux vétérinaires pour le traitement de diverses espèces animales. »

L'acquisition, qui devrait être finalisée début 2015, élargit le portefeuille de Merrial de produits leaders destinés à améliorer la santé et la performance des chevaux. Legend/Hyonate est principalement vendu aux États-Unis et au Canada, mais il est aussi disponible dans plus de 40 pays, le Royaume-Uni et le Japon représentant des marchés importants. Marquis est uniquement distribué aux États-Unis et au Canada. Merrial envisage de mettre ces deux produits à la disposition des vétérinaires dans plusieurs autres pays. La transaction reste soumise à la réalisation des conditions usuelles pour ce type d'opérations.

Merrial est un leader mondial de l'amélioration de la santé des animaux domestiques, des chevaux et des animaux de production. Son portefeuille Santé Équine inclut pour l'heure des produits pour le traitement et la prévention du syndrome d'ulcération gastrique équin et pour la lutte antiparasitaire chez le cheval, ainsi que des vaccins contre le virus du Nil occidental, la fièvre équine du Potomac, la grippe et la rage. Merrial a lancé son dernier produit pour chevaux en octobre 2014, à la suite de l'approbation dans l'Union européenne du nouveau vaccin antigrippal équin ProteqFlu[®].

A propos de Merrial

Axé sur l'innovation, Merrial est un leader mondial en santé animale proposant une gamme complète de produits destinés à améliorer la santé, le bien-être et les performances d'un grand nombre d'espèces animales. Présent dans plus de 150 pays, Merrial emploie environ 6 200 personnes et réalise plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Merrial est une entreprise du Groupe Sanofi. Pour plus d'informations, prière de se reporter au site : www.merial.com



A propos de Sanofi

Sanofi, un leader mondial de la santé, recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi possède des atouts fondamentaux dans le domaine de la santé avec sept plateformes de croissance : la prise en charge du diabète, les vaccins humains, les produits innovants, la santé grand public, les marchés émergents, la santé animale et le nouveau Genzyme. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT : [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).

Déclarations prospectives - Sanofi

Ce communiqué contient des déclarations prospectives telles que définies dans le « Private Securities Litigation Reform Act » de 1995. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'impact de la politique de maîtrise des coûts opérationnels et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2013 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2013 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contacts :

Sanofi Relations Presse

Laurence Bollack
+33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Sanofi Relations Investisseurs

Sébastien Martel
+33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Merial Relations Presse

Heidi De Wit-Sommerfeld
+1 678 638 3763
heidi.dewit-sommerfeld@merial.com